

 Gaz Electricité Grenoble	Note DRS		Statut du document : Actif
	<h1>Consultation du registre des Délégués du Personnel</h1>		
Auteur : P. Plantin	DRS-1.doc		
Date création : 28/02/2008	Date dern. MAJ : 28/02/2008	Version : v01	
Domaine : Délégués du Personnel	Sous Domaine : Information	Dossier :	

Mots clés : Délégués du Personnel
Commentaires / Révisions : DRS-1

Objet de la note :
 La présente note informe les salariés de GEG de la possibilité de consultation du registre des Délégués du Personnel

Destinataires :
 Diffusion GEG

Accessibilité du document : Interne Externe Confidentiel

Documents associés :

	Vérification :	Validation :
Nom :	Pierre PLANTIN	Jean-Paul GIRAUD
Fonction :	Directeur des Relations Sociales	Président Directeur Général
Date :	13/03/08	
Signature :		



Consultation du registre des Délégués du Personnel

Les **délégués du personnel** ont pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives des salariés relatives à l'application des conventions et accords collectifs applicables dans l'entreprise..

Ils sont au nombre de **7 titulaires**. Aujourd'hui, ont été élu lors des élections du 29 novembre 2007, Yannick Carecchio, , Sophie Cavagna, Emmanuel De Palma, Blandine Holtzmann, Didier Papassin, Valérie Stévant-Thuderoz et Yves Zarb.

Ils sont réunis mensuellement par le Chef d'établissement, ou son représentant.

Deux jours au plus tard avant d'être reçus, ils doivent transmettre une note écrite exposant l'objet des demandes présentées.

L'employeur répond par écrit aux demandes présentées lors de la réunion, au plus tard dans les 6 jours suivant la réunion.

Les **demandes** des délégués et les **réponses motivées** de l'employeur sont **transcrites sur un registre**.

Ce registre, comportant les demandes traitées en réunion de délégués du Personnel et les réponses s'y rapportant, peut être **consulté par l'ensemble des salariés le troisième mardi et le quatrième jeudi du mois à l'accueil du site de Polygone**.